

FINALITES DES TRAITEMENTS

Le suivi du portefeuille des fonds d'investissement regroupe principalement les finalités suivantes :

Finalités	Base légale permettant le traitement	Données obtenues auprès de Tiers ¹	TRANSFERT DES DONNEES VERS UN PAYS NON MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE (*)
Suivi du cash (validation, paiement des factures, réconciliation compte cash)	OBLIGATION LEGALE	OUI	Selon le pays de localisation de l'investisseur
Suivi des investissements dans les fonds			Selon le pays de localisation de l'investisseur
Suivi des opérations des investisseurs			
Revue/validation des actifs			Etats-Unis Monaco

() Hors transferts vers la Suisse mentionnés dans les présentes mentions au titre de la sous-traitance de certains traitements notamment informatiques.*

¹ Les informations concernant les tiers sont disponibles sur simple demande adressée à la société de gestion.